

LE GERMOIR cultive des pousses... de maraîchers bio!

Par Sylvie PERRAIN

Accueillir et former des porteurs de projets en maraîchage biologique, telle est la vocation du premier Espace-Test-Agricole créé en France en 2005 par l'AFIP Hauts de France* sur le site du Gerموir à Ambricourt (7 Vallées). En échange, les apprentis maraîchers peuvent parfaire leur formation en donnant de leur temps pour travailler les parcelles de la ferme.

Se lancer en maraîchage biologique, en production de plantes médicinales ou de petits fruits est un engagement sur le long terme. Entre le rêve de reconversion et la réalité du retour à la terre, il est important de bien cerner les défis à relever : les investissements financiers, les compétences en gestion et sa capacité à réaliser un travail très physique sans garantie de résultats réguliers... Mieux vaut prendre son temps pour ne pas se « planter » !

C'est pour multiplier les chances de réussite de porteurs de projet que l'espace-test « Le Gerموir » a été créé à l'initiative de l'AFIP. Cette association, présente dans le Nord-Pas de Calais depuis 2001, œuvre pour un développement durable et solidaire des territoires ruraux. En 2005, elle a souhaité aménager un lieu d'expérimenta-

tion unique en France. Celui-ci devait favoriser l'installation des paysans, créer de l'activité dans les espaces ruraux et contribuer à retisser le lien producteurs/consommateurs. Au-delà de la création d'emplois, l'AFIP entendait contribuer à faire vivre le concept de souveraineté alimentaire des territoires.

S'enrichir de l'avis des autres pour éviter d'aller dans le mur

Julien Leplus, testeur ++

« En recherche de reconversion, je n'ai mis que 15 jours pour sauter le pas suite à l'annonce lue sur le site de la Chambre d'Agriculture. Le Gerموir permet de ne pas être seul, de s'enrichir de l'avis des autres pour éviter d'aller dans le mur. C'est rassurant de commencer comme ça, cela permet de gagner du temps et d'expérimenter. Ce que j'aime en particulier, c'est la possibilité de participer à des chantiers collectifs pour aider d'autres porteurs de projet, ils sont propices aux échanges. J'ai souhaité tester en plus du maraîchage l'élevage de cochons qui apportent de la fumure et consomment les légumes invendables. Je vais m'installer définitivement du côté de Béthune avec le soutien de Terre de liens. Pour la commercialisation de mes produits, je fais principalement de la vente directe. En plus des légumes frais et caissettes de cochons de 5 et 10 kg, je propose des soupes, ratatouilles et coulis de tomates. »



photo équipe
Crédit AFIP

Les testeurs s'essayent à la commercialisation de leurs produits
Crédit AFIP



Le lieu idéal pour ce projet a été trouvé dans ce petit village des 7 Vallées : un corps de ferme de 600 m² adossé à 4 hectares de terre bio, ayant appartenu à la famille Boutin, précurseur d'une agriculture paysanne et bio dans la région.

Un montage juridique et financier a permis d'acheter les terres agricoles par le biais de l'association Terre de Liens (dont ce fut la première acquisition en région). Le corps de ferme a été acheté avec le soutien de la Communauté de Commune de

Fruges. « En plus d'une dizaine d'années, 16 porteurs de projet ont été accueillis de tous les profils (photographe, instituteur, professionnel du social, vendeur de voiture...) et tous les niveaux de formation » explique Pierre-Henri Roussel, coordinateur de l'Espace-Test Agricole. « L'un de nos testeurs a un parcours atypique. Il est venu une semaine en immersion chez nous dans le cadre de son programme d'insertion, et en est reparti tellement enthousiaste qu'il est revenu à titre bénévole. Nous avons ensuite réussi à le salarier pendant 3 mois et prochainement, il va suivre une formation en alternance », raconte Pierre-Henri.

66 POUR UNE CAMPAGNE VIVANTE, ACCUEILLANTE, BIENFAISANTE ! 99

Plusieurs formules sont proposées par l'AFIP Hauts-de-France dans le cadre du collectif « De l'envie au projet »**, de la simple immersion durant quelques jours au véritable test comme porteur de projet sur une année renouvelable une fois. Le Gerموir est le cadre idéal pour se mettre à l'épreuve et démarrer son projet sans prendre de risques. Les testeurs ont un statut juridique par le biais du Contrat d'Appui aux Projets d'Entreprise (CAPE), porté par la Couveuse Chrysalide de l'association « A Petits PAS ». Sur les 3 hectares de terre cultivée en agriculture biologique, chaque porteur de projet peut bénéficier d'une parcelle de 2000 à 3000 m². Il dispose

du parc matériel, des espaces de stockage, du magasin de vente directe, de documentation technique. Au quotidien, Augustin Tillie, l'encadrant maraîcher de l'AFIP, le conseille. Il peut aussi participer aux ateliers (comptabilité, communication...) pour conforter et structurer son projet. Tous les échanges au cours des ateliers facilitent la mise en réseau et favorisent des coopérations futures.

La proximité géographique a facilité un partenariat solide

Emeline Laidet, salariée de la couveuse Chrysalide

« La proximité géographique du Gerموir et d'A Petits PAS a favorisé un partenariat solide et pérenne. Nous proposons une offre complète d'accompagnement des porteurs de projets. Nous nous entraînons aussi pour avoir plus de visibilité et nous soutenons face à de nouvelles contraintes. Nous partageons le goût du travail collectif : le regard et l'expérience des uns et des autres sont précieux pour trouver des solutions »

Depuis 2018, l'accompagnement s'est enrichi avec la mise sur pied d'un diplôme de technicien agricole en alternance, très utile pour sécuriser son installation et bénéficier des aides. Ainsi, « les apprenants alternent une semaine de cours théorique avec 2 semaines sur la ferme du Gerموir. Quand ils auront leur diplôme, ils pourront devenir testeurs pendant 1 ou 2 ans. »

Forte de son rôle pionnier comme espace test agricole, l'AFIP essaime bien au-delà de la région. « Dans le cadre du réseau RENETA***, j'accompagne et je forme les structures qui souhaitent mettre en place un espace test agricole. Il en existe 32 à ce jour au niveau national et un projet se dessine sur la métropole lilloise ».

La vocation du site du Gerموir s'étend à d'autres domaines : il contribue à la biodiversité grâce à son verger et ses deux mares. Il héberge par ailleurs des porteurs d'activités autres qu'agricoles dans ses locaux.

Si chacun vaque à ses occupations dans la journée, il y a un rite sacré que tout le monde apprécie. La cloche sonne entre 10h30 et 11h pour retrouver, autour d'un café, un moment d'échange chaleureux et convivial.

afiphautsdefrance.com

* AFIP Hauts de France : (Association de Formation et d'Information Pour le développement des initiatives rurales)

** Appellation du collectif pour l'accompagnement de projets en milieu rural regroupant : Accueil Paysan, AFIP, A Petits PAS, AVENIR et CoPASol - www.envieauprojet.fr

*** RENETA : Réseau National des Espace Tests Agricoles - reneta.fr